



**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO**

27 janvier 2018, Addis Abéba, République Fédérale Démocratique d'Ethiopie

COMMUNIQUE FINAL

1. La session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 27 janvier 2018, en marge de la trentième session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Union Africaine à Addis Abéba, République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, sous la présidence de **S. E. M. Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise, Président en exercice de la Conférence.
2. Etaient présents à cette session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ci-après:

S.E.M. **Patrice TALON**, Président de la République du Bénin;

SE. M. **Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire;

S. E. M. **Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO**, Président de la République du Ghana;

S. E. **Prof. Alpha CONDE**, Président de la République de Guinée;

S. E. M. **José Mário VAZ**, Président de la République de Guinée Bissau;

S. E. M. **George WEAH**, Président de la République du Liberia;

S. E.M. **Issoufou MAHAMADOU**, Président de la République du Niger;

S. E. M. **Macky SALL**, Président de la République du Sénégal;

S. E. M. **Ernest Bai KOROMA**, Président de la République de Sierra Leone;

S.E. **Mme Fatumatta JALLOW-TAMBAJANG**, Vice-Présidente de la République de la Gambie;

3. Les chefs de délégation ci-après, dûment mandatés à cet effet, ont également pris part aux travaux :

S. E. M. **Alpha BARRY**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur du Burkina Faso ;

S.E.M. **José da Silva GONCALVES**, Ministre du Tourisme, des Transports et de l'Economie maritime, de la République de Cabo Verde ;

S. E.M. **Abdramane SYLLA**, Ministre de l'Intégration de la République du Mali ;

S.E.M. **Geoffrey ONYEAMA**, Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale du Nigeria.

Par ailleurs, **Monsieur Jean Claude BROU**, le Président nouvellement désigné de la Commission, a également assisté aux travaux.

4. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré leurs félicitations au Président **George WEAH**, élu Président de la République du Libéria et réaffirmé leur disponibilité à lui apporter tout l'appui nécessaire au succès de son mandat.
5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont observé une minute de silence à la mémoire des personnes qui ont perdu la vie au Mali, à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale, survenue le 26 janvier 2018 au centre du pays, ainsi que dans des attentats terroristes intervenues le 27 janvier 2018 au nord du pays. Ils ont présenté leurs condoléances au Gouvernement du Mali, ainsi qu'aux familles éplorées.
6. La Conférence a pris acte du rapport de la 17^{ème} session extraordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 20 janvier 2018 à Lomé, République Togolaise, relatif à des propositions d'attribution des postes statutaires aux Etats membres, ainsi que du rapport du Président du Conseil des Ministres

sur la mise en œuvre de l'Accord de Conakry par les parties signataires bissau-guinéennes.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué la qualité des rapports présentés par le Président du Conseil des Ministres, tout en notant que les consultations engagées lors de la dite session extraordinaire du Conseil des Ministres, ont abouti à l'attribution partielle des postes statutaires.
8. La Conférence, après délibérations sur les points inscrits à son ordre du jour, a pris les décisions suivantes :

AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DES POSTES STATUTAIRES

9. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté les énormes difficultés liées à l'attribution des postes statutaires aux Etats membres, notamment dans le cas d'une Commission de la CEDEAO à neuf membres. A cet égard, ils ont décidé, au nom de la solidarité et de la cohésion, et afin de permettre à tous les Etats membres d'occuper un poste de Commissaire au sein de la Commission sans en augmenter les charges, de revenir à la structure de la Commission à quinze. Ils invitent le Président sortant de la Commission à poursuivre la collaboration avec le Président entrant en vue de l'attribution des postes et la prise de fonction des nouveaux fonctionnaires statutaires.
10. La Conférence a, par la suite, pris note du document portant sur le renforcement des critères d'attribution des postes statutaires que le Président de la Conférence a soumis à sa réflexion et invité les Etats membres à transmettre leurs observations dans un délai de quinze jours.

AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE CONAKRY PAR LES PARTIES SIGNATAIRES BISSAU-GUINEENNES

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris note du rapport du Président du Conseil des Ministres sur la mise en œuvre de l'Accord de Conakry par les parties signataires bissau-guinéennes. Ils félicitent les Présidents **Alpha CONDE** et **Faure Essozimna GNASSINGBE** pour avoir dépêché une mission ministérielle en Guinée Bissau les 17 et 18 janvier 2018 en vue de mener les consultations avec toutes les parties prenantes.
12. La Conférence, après avoir constaté qu'à l'expiration du délai d'un (1) mois accordé par la 52^{ème} session ordinaire qui s'était tenue le 16 décembre 2017 à Abuja, République Fédérale du Nigéria, aucun progrès significatif

n'a été accompli par les autorités bissau-guinéennes dans la mise en œuvre des actions convenues, a invité les parties bissau-guinéennes à appliquer l'Accord de Conakry. A cet effet la Conférence invite le Président VAZ à procéder à la nomination d'un Premier Ministre consensuel et les Partis signataires à mettre en place un gouvernement conformément à l'Accord de Conakry, au plus tard le 31 janvier 2018, faute de quoi des sanctions collectives et individuelles seront appliquées dès le 1^{er} février 2018 à l'encontre de toutes les personnes ou organisations qui entravent le processus de sortie de crise en Guinée Bissau. La Conférence mandate le Président de la Commission à mettre en œuvre lesdites sanctions. Elle décide de mettre en place un Comité de suivi des sanctions composé du Togo, de la Guinée et de la Commission de la CEDEAO.

13. La Conférence lance un appel très fort à l'Union Africaine, la CPLP, l'Union Européenne ainsi que les Nations Unies de soutenir la CEDEAO dans l'application effective de ses sanctions.
14. Le Sommet décide de proroger le mandat de la Force ECOMIB jusqu'au 31 mars 2018.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

15. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent la Task Force Présidentielle sur la monnaie unique à se réunir le 21 février 2018 à Accra, République du Ghana.
16. La Conférence exprime sa gratitude à Son Excellence Monsieur **Macky SALL** pour son engagement aux côtés du Gouvernement et du peuple gambiens en vue d'assurer la paix et la stabilité sur le territoire gambien.
17. Le Sommet a de nouveau rendu hommage à Son Excellence Monsieur **Ernest Bai KOROMA**, Président de la République de Sierra Leone, pour son attachement aux valeurs de la Communauté et pour son immense contribution au processus d'intégration de la région. Il note que les élections générales et présidentielles auront lieu le 7 mars 2018.
18. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur **Hailemariam Dessalegn**, Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, au Gouvernement et au Peuple éthiopiens, pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à l'ensemble des délégations, ainsi que pour les excellentes dispositions prises afin d'assurer la réussite de la présente session.

Fait à Addis Abéba, le 27 janvier 2018

LA CONFERENCE